



Comité Pyrénées Méditerranée

10^{ème} TROPHEE MACRO de l'étang de THAU



Chers Compétiteurs,

C'est la 10^{ème} édition du Trophée Macro de l'étang de Thau, cette épreuve compte pour le classement de la coupe de France de photo « Emotion animalière »
(Coefficient 1.5)

COMPETITION : Compétition de photo numérique.

DATES : Samedi 1 er mai et dimanche 2 mai 2010

LIEUX : Etang de THAU (MEZE)

DUREE : La compétition se déroule sur une seule manche de 3 heures, le samedi matin.

CONDITIONS : Etre licencié FFESSM 2010 (licence compétition) équipe de 2
Obligatoire pour la sécurité, les concurrents isolés seront regroupés par binôme

HEBERGEMENT : VILLAGE CLUB THALASSA a MEZE

PLONGEE : club « AQUA SETE »

TARIFS

COMPETITEUR Hébergé : 125 €

Comprenant : la pension complète du samedi matin au dimanche matin, le repas du dimanche midi .

:La plongée

:les frais de labo et l'inscription

COMPETITEUR non Hébergé : 109 €

Comprenant les repas de samedi midi et dimanche midi

La plongée

Les frais d'inscription.

ACCOMPAGNANT PLONGEUR Hébergé :117€

:Comprenant :la pension complète du samedi matin au dimanche matin , le repas du dimanche midi

: la plongée et frais d'inscription

ACCOMPAGNANT Non Plongeur , hébergé :94 €

Comprenant : la pension complète du samedi matin au dimanche matin ,le repas du dimanche midi

:les frais d'inscription .

ACCOMPAGNANT PLONGEUR non Hébergé : 100 €

Comprenant : les repas de samedi midi et dimanche midi

:les frais d'inscription

:la plongée

COMPETITEUR et ACCOMPAGNANT arrivant le vendredi au soir :

:supplément de 25€

Comprenant la nuit et le petit déjeuner du samedi matin

PROGRAMME « PHOTOGRAPHES »

Samedi 01 mai

à partir de **7h00** , accueil et inscription des équipes,
vérification des cartes mémoire

08h30 Départ des bateaux

09h00 Début de la compétition

12h00 Fin de la compétition

13h00 Repas au centre THALASSA

Après midi libre (possibilité de plongée supplémentaire voir Aqua Sète)

19h30 Remise des cartes mémoire aux compétiteurs

20h00 Repas au centre THALASSA

23h00 Récupération de la sélection (5 vues)

Dimanche 02 mai:

à partir de **8h30** , délibération du jury.

Matinée libre, possibilité de plongée supplémentaire ,(voir Aqua Sète)

12h30 Proclamation des résultats, remise des Prix
projection publique des sélections.

13h30 Repas au centre THALASSA

REGLEMENT PHOTO

Thème

Le sujet de cette compétition est la macrophotographie et l'émotion animalière de faune fixée ou non.
chaque compétiteur devra rendre 5 vues de sujets variés
dont une traitant de « regard animalier »

Durée de la Compétition

1 manche de 3 heures le samedi matin

Composition de l'équipe :

Equipe de deux obligatoire, soit 2 photographes ,soit 1 photographe et son accompagnant , les concurrents esseulés seront regroupés par 2

Critères de notation :

Le jury notera les images en fonction de :

- la qualité artistique
- la rareté et la difficulté d'approche du sujet
- le nombre d'espèces différentes
- la photo « regard animalier »

Carte mémoire (photo numérique):

Chaque compétiteur devra fournir 1 carte mémoire vierge et formatée elle sera marquée et numérotée par l'organisateur .Le format sera obligatoirement re-enregistré au format JPG.

Matériel .Chaque équipe devra être en possession de son matériel de plongée au complet , les blocs et plombs pourront être mis à la disposition des concurrents se déplaçant en avion ou train (pour toutes demandes de matériel ,contactez directement le club « Aqua Sète » (04.67.74.23.16) ou 06.10.07.32.13

REGLEMENT SPECIFIQUE Photo numérique

Après les formalités d'inscription le commissaire vérifie, en présence du compétiteur la vacuité de la carte mémoire sur le PC de l'organisation au moyen d'un lecteur multiscartes, il procède ensuite au marquage de la carte numérique (inscription du N° de compétiteur sur la carte) et la met sous enveloppe cachetée .

En début de compétition , l'enveloppe est remise au compétiteur. Celui-ci prendra ces images lors de la plongée. Le nombre de prise de vue pendant la manche n'est pas limité.

De retour au port le compétiteur remet sa carte mémoire au commissaire qui sera chargée sur le PC de l'organisation (toutes les vues au delà de la 37^{ème} seront effacées par le commissaire, la première vue identifiera le N° de compétiteur)

Un dossier informatique sera attribué par compétiteur ; il contiendra deux répertoires : Images brutes et images sélectionnées . Une fois toutes les cartes transférées , un CD ROM de sauvegarde sera généré, son contenu sera contrôlé par un commissaire indépendant qui s'assurera que le contenu de tous les répertoires images brutes est égale à celui du PC de l'organisation.

La carte sera restituée au compétiteur, la carte ne sera ni modifiée ni effacée avant la fin de la compétition. L'inversion, et l'orientation de l'image sont les seules opérations de manipulation de l'image autorisée.

A l'issue du temps de sélection le compétiteur communiquera au commissaire les 5 images retenues,et choisie sur son PC . l'organisation copiera du répertoire images brutes les images choisies vers le répertoire images sélectionnées. L'organisateur effectuera les opérations d'orientation/inversions choisies par le compétiteur, chaque image sera nommée comme suit : « Compétiteur X Image Y » celui-ci validera le choix final.

Une copie sera faite sur la clés USB du compétiteur .

Une fois que le choix de tous les compétiteurs numériques sera fait, un CD ROM de sauvegarde sera généré ; son contenu sera contrôlé par un commissaire indépendant qui s'assurera que le contenu de tous les répertoires images sélectionnées est égale à celui du PC de l'organisation.

Les images numériques seront projetés au jury et au public par vidéo projecteur

FICHE D'INSCRIPTION
10^{ème} TROPHEE MACRO de l'étang de THAU

Compétiteur numérique : cochez

Important : Pour le numérique préciser le type de mémoire utilisé :

Compétiteur

NOMPRENOM

ADRESSE

.....

VILLE..... Code Postal.....

Téléphone E-Mail

N° Licence Niveau Plongée

CLUB Comité

Accompagnateur

NOMPRENOM

ADRESSE

.....

VILLE..... Code Postal.....

Téléphone E-Mail

N° Licence Niveau Plongée

CLUB Comité

Je m'inscris en qualité de :

Compétiteur hébergé **125 €** **cochez :**

Compétiteur non hébergé **109 €** **cochez :**

Accompagnateur plongeur hébergé **117 €** **cochez :**

Accompagnateur non plongeur hébergé **94 €** **cochez :**

Accompagnateur plongeur non hébergé **100 €** **cochez :**

Compétiteurs et accompagnateurs arrivant le vendredi soir (préciser l'heure)

(comprenant la nuit et petit déjeuner) **25 € en +** **cochez :**

A renvoyer à l'adresse ci dessous avant le **10 avril 2010** Accompagné d'un cheque d'acompte d'un montant de 75 € à l'ordre de CAV P.M.a :

Giovanni DE PAUW
12 rue de la Costiere
30128GARONS

Portable : 06.03.17.86.42
Email : gdepauw@cegetel.net
Site : www.FFESSMPM.fr